L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 MAI 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION SI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $5, par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 30 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 2[illegible] cents net la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées [illegible].
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN, 15 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par C. E. Girardey & Co—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, des terres dans les Etats de la Louisiane, du Texas, de l'Arkansas et du Mississippi.

Par S Guinault—A 10 heures, à son magasin d'encan, meubles, installation de magasin, armoires vitrées, vitrines, etc.

Par Hoffman, Marks & Co—Au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie.

Par H. Scott—Au No 46 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, etc.

Par Louis Stern & Bros—Au No 36 de la rue du Camp, bottes, souliers et brodequins—sans réserve.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

Appel à la terreur.

Les sénateurs partisans de la déposition du Président, après avoir fait le dénombrement de leurs forces ont craint de ne pouvoir obtenir la majorité des deux tiers requise pour la condamnation, et ils ont fait renvoyer à samedi le prononcé du verdict. Les questions de procédure et de réglement se décidant à la simple majorité, et cette majorité leur étant acquise, ils semblent décidés, plutot que de s'exposer à un échec, à renvoyer de nouveau le vote final à une époque ultérieure. Au point de vue du droit et de l'équité rien ne justifie un pareil renvoi, mais que leur importe, peut-on trouver des scrupules sur les formes chez ceux qui en ont si peu sur le fond même du procès?

Le temps gagné par le renvoi de la cause a été mis à profit pour faire exercer contre les sénateurs radicaux qui refusent de plier leur conscience de juges aux exigences de leur parti, une pression extra-légale. On a fait appel aux journaux dévoués, aux législatures radicales, aux personnages politiques influents pour obtenir des protestations et des manifestations populaires contre les sénateurs qui sont favorables à l'acquittement. Tandis qu'on dénonce, qu'on ostracise, et qu'on menace Trumbull, Fessenden et Grimes qui ont déclaré ouvertement que les accusations portées contre le Président n'étaient pas soutenables, on veut intimider ou cajoler les sénateurs qui ne sont pas encore aussi ouvertement compromis.

Jusqu'à présent, le mouvement n'a pas pris des proportions bien inquiétantes pour les sénateurs circonvenus ou menacés. Il n'y a guère que les politiciens de profession qui y aient pris part. Les grands meetings d'indignation n'existent encore qu'en projet. Parmi les organes du parti radical, plusieurs des plus influents, dégoûtés de la tournure que prennent les choses, renoncent à soutenir les accusateurs.

C'est en vain que Greeley et Forney s'agitent pour faire sortir de l'ornière où il s'est embourbé le char de l'accusation, et que les conducteurs, Stevens, Butler et consorts, font claquer leurs fouets, l'opinion publique les laisse se démener dans leur impuissance et les masses refusent de pousser complaisamment les clameurs qu'on leur demande pour extorquer à quelques sénateurs irrésolus un vote entaché d'injustice.

Le sol ne tremble pas, les populations ne frémissent pas à l'idée que le Président des Etats-Unis puisse sortir triomphant et absous d'une accusation absurde et odieuse. Accusé par une chambre usurpatrice et corrompue, M. Johnson doit être jugé par le Sénat sans aucune intervention. Il faut que toute la responsabilité de la sentence retombe sur les accusateurs et les juges.

Sans doute, en acquittant le Président, le Sénat condamne la Chambre, mais ne se condamnerait-il pas lui même si au lieu de juger sur les preuves et les témoignages il rendait un verdict purement politique. Le peuple qui refuse de s'indigner à l'annonce de l'acquittement probable de son premier magistrat, se laisserait-il peut-être émouvoir par une condamnation, et l'agitation terroriste que les accusateurs cherchent à provoquer pourrait bien s'opérer d'elle-même et arriver à mettre au ban de la nation tous ceux qui auraient trempé les mains dans ce grand acte d'iniquité.

Il y a bientot trois ans que les radicaux abusent de la patience du pays en empêchant la reconstruction de l'Union, en perpétuant les embarras du Trésor et en prolongeant par leur inaction et leur mauvais vouloir un état d'anarchie et de malaise qui épuise les populations. Trop longtemps abusé par ces charlatans politiques, le peuple américain ne peut plus conserver d'illusions sur les mobiles qui dirigent leur conduite, et plus grande aura été sa confiance envers ces faux apôtres, plus intense sera son indignation contre ceux qui l'ont trompé. Que les radicaux à force d'intrigues et de corruption parviennent à triompher dans leur lutte contre M. Johnson, et ils se trouveront, le lendemain, face à face avec un nouvel adversaire dont ils n'auront pas si facilement raison, car cet adversaire, ce sera le peuple qui demandera compte à ses mandataires de l'abus qu'ils ont fait de leur pouvoir et qui les jugera et les condamnera à son tour.

La cause ne sera pas difficile à instruire. Il suffira de poser cette question: qu'est-ce que le parti radical a fait du pays depuis le mois de décembre 1865? A-t-il restauré l'Union, ramené la prospérité en réglant les problèmes financiers et en réduisant le tarif à des proportions équitables, rétabli la concorde entre les différentes sections de l'Union et maintenu l'harmonie entre les grands pouvoirs de la république? Qui osera répondre oui à une pareille question? Quand chaque parole, chaque vote, chaque acte des radicaux s'élèvent pour les condamner comme des ennemis du bien public, qui se fera leur défenseur? C'est bien vainement que ces hommes cherchent à soulever les masses. Le temps est passé où ils pouvaient exciter les préjugés et les passions populaires en faveur de leurs desseins. Leur voix a perdu son autorité, leur politique est dépouillée de son prestige, leurs mensonges sont mis à nus. Le peuple ne les croit plus, déjà il les méprise, demain, il les frappera. Ils essaient de susciter une terreur. C'est contre eux qu'elle se dressera menaçante avant qu'il soit longtemps.

La Corruption aux Etats-Unis.

Aux aveux que nous avons déjà enregistrés sur le chapitre de la corruption des mœurs politiques dans cette république, il convient d'ajouter la confession suivante faite par le *Sun*, journal radical de New-York:

Que la législature de l'Etat de New-York soit, depuis plusieurs années, composée en grande partie d'hommes dont les votes sont à vendre sur toute question et sont toujours acquis au plus offrant, qu'il n'existe pas de mesure qui ne puisse être adoptée avec leur appui, ce sont des faits trop connus pour qu'on puisse les contester. Sous ce rapport, aucun parti politique n'a de reproches à faire à l'autre. Que ce soient les républicains ou les démocrates qui aient la majorité, les choses se passent de même, sauf que, pendant l'hiver écoulé, les démocrates de l'Assemblée, affamés par une longue privation de pouvoir, se sont montrés un peu plus voraces que leurs prédécesseurs républicains et se sont moins mis en peine de consulter secrètement leurs marchés. L'un d'eux, dit-on, a reçu $25,000 pour son vote dans le conflit du chemin de fer de l'Erie; un autre se plaint que son vote favorable à M. Vanderbilt lui a coûté $5,000. Un sénateur, à ce qu'on assure, a touché $21,000 de la compagnie de l'Erie, et néanmoins a voté contre elle, parce que ses adversaires lui ont payé une plus grosse somme. Et pour les innombrables autres mesures qui ont été les sujets des débats et dont beaucoup n'ont pas excité l'attention, les personnes même les moins au courant de la manière dont les choses se passent à Albany, savent que de l'argent a été donné, en plus ou moins grande quantité, pour assurer l'adoption ou le rejet de presque toutes ces mesures. Aussi lorsque, dans ce milieu de corruption, un membre de l'Assemblée, de bonnes intentions mais d'esprit simple, entreprend de dévoiler ce que personne n'ignore, il est littéralement couvert de huées; et le comité nommé pour éclairer les faits déclare que, bien qu'il existe indubitablement de nombreux faits de concussion dans la Législature, la preuve ne peut pas en être faite. C'est, en vérité, outrager toute la décence requise en pareille matière. Si corrompus que les partis puissent être, ils ne devraient pas [illegible] leur vénalité soit démontrée, ils devraient modestement lui éviter la publicité.

Mais comme, à aucun autre égard, ils n'ont montré de scrupules, la Législature de New-York est devenue un opprobre hautement avoué dans tout le pays.

N'allons pas supposer, toutefois, que nous avons le monopole des législateurs corrompus. Ceux de la Pensylvanie sont l'objet, et à bon droit, des mêmes reproches que les nôtres. La Législature du New Jersey est, de notoriété publique, la propriété de la Compagnie du chemin de fer de Camdem et Amboy, et beaucoup de ses membres touchent la paie que leur alloue la Compagnie aussi régulièrement que si c'était une partie de leur salaire. L'Illinois et d'autres Etats de l'Ouest passent pour être dans le même cas. Il y a trois jours seulement qu'un procès a été commencé à St Louis, pour empêcher les employés de la Compagnie du chemin de fer Missouri Pacific d'exécuter un marché par lequel ils s'étaient engagés à compter, outre $55,000 déjà dépensés, $134,000 à certains membres de la Législature du Missouri, en paiement de quelques dispositions favorables à la Compagnie que ce corps avait adoptées.... La seule chose que le peuple ait à faire est de se prémunir contre ce fléau de la corruption législative comme contre les autres crimes. Nous devrions punir la corruption comme le faux ou l'escroquerie, et réprimer un vice impossible à supprimer.

Actuellement—et c'est probablement la cause de l'extension effrayante prise par ce crime—un législateur de cet Etat peut se laisser corrompre sans courir le moindre risque de châtiment, parce que, par une étrange disposition de la loi, la seule personne en mesure de fournir la preuve de sa culpabilité, est elle-même passible d'une pénalité, ce qui garantit son silence. La nouvelle constitution proposée a une clause qui remédie à cet état de choses, en exonérant le corrupteur dans le cas où son offre a été acceptée. Si donc la constitution est adoptée, il existera quelque chose comme une possibilité de prouver qu'un homme s'est laissé corrompre, et la fréquence de cet abus diminuera dans une certaine mesure.

PROGRAMME DE LA FETE CHAMPETRE.—Nous avons déjà parlé de cette fête et du grand tournoi, combinés, qui doivent avoir lieu aux Fair Grounds, dans un but de charité, du 19 au 23 du courant. Nous avons dit quels étaient les noms honorables sous les auspices desquels la fête est préparée. Il nous reste à appeler l'attention de nos lecteurs sur l'immense programme qu'on trouvera plus loin. C'est un programme de cinq journées bien distinctes par les jeux et amusements qui seront offerts au public. Musique, course de mulets, jeu de cricket, concert et danses, course de haies, course au clocher, tir à l'arc, luttes entre pompiers, représentations dramatiques, grand tournoi, et feux d'artifice tous les soirs. Ce n'est là qu'une faible partie des amusements dont les Fair Grounds seront le théâtre. On peut dire avec certitude que toute la ville s'y portera.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La représentation de demain a lieu, comme nous l'avons dit, au bénéfice de mademoiselle Audibert, première forte-chanteuse de grand opéra. Cette artiste a choisi *La belle Hélène*, opérette d'Offenback. Le rôle d'Hélène ne rentre pas précisément dans son emploi, mais il y aura évidemment un attrait de curiosité dans cette représentation, et nous croyons que l'attente de la bénéficiaire ne sera pas trompée, il y aura foule pour l'entendre. Au succès légitime qu'elle vient de remporter dans le rôle de Sélika de l'*Africaine*, Mme Audibert a voulu joindre un succès de fantaisie, avant de s'éloigner du public de la Nlle-Orléans. C'est, nous dit-on, M. Séguin qui doit remplir le rôle du berger Pâris, M. Tholer chantera celui de Menelas.

Le public a fait, hier soir, un accueil très flatteur au bénéficiaire, M. Damiani. La représentation de *Lucrèce Borgia* a bien marché. M. Damiani a chanté le rôle de Gennaro avec son talent et sa distinction habituelle; M. Van Hoffien a rendu d'une façon remarquable celui du duc de Ferrare et son solo du second acte lui a valu les honneurs du bis et du rappel. Mademoiselle Fauschetti et Mme Audibert ont eu leur part de succès dans cette soirée, dont nous rendrons plus amplement compte.

Cigares.—Nous appelons l'attention des amateurs de cigares sur l'annonce de M. Geo Alcès, 185 rue des Remparts, qui offre des cigares dans les prix de $35 à $175, en garantissant la qualité de ses produits. Il a obtenu le premier prix aux différentes expositions de la Louisiane.

POUR MANDEVILLE ET MADISONVILLE.—Nous recommandons aux voyageurs qui vont de l'autre bord du lac, le bateau à vapeur *Laura*, un fin marcheur, qui doit partir tous les jours de Milneburg à l'arrivée du convoi de midi et le samedi à l'arrivée du convoi de quatre heures après-midi. Le dimanche le *Laura* part à l'arrivée du convoi de six heures et demie du matin pour revenir le même jour. Le prix du passage a été réduit à 50 cents pour Mandeville et Madisonville, il est de une piastre pour Covington en y comprenant le passage à bord du *Doc Deep*, petit bateau qui remonte le Tchefuntee.

LE DUEL DE BALTIMORE.—Le duel dont nous avons parlé ces jours passés a eu pour causes les faits suivants:

Il y a quelques semaines, Mme Lawrence, femme du général de ce nom, se trouvant à dîner avec le baron de Kusserow, attaché à la légation de Prusse, le plaisanta à propos d'un mariage projeté dont le bruit courait. M. de Kusserow se trouva blessé et répondit un peu vivement; dans la soirée, cependant, il s'excusa de ce mouvement irréfléchi.

Quelques jours se passèrent. Le général Lawrence, dans une conversation avec un membre de la légation prussienne, laissa échapper un propos offensant pour le baron de Kusserow. Son interlocuteur le releva et invita le général à le retirer. Mais le général l'ayant au contraire maintenu, et aggravé même, l'interlocuteur déclara qu'il croyait devoir en informer M. Kusserow, qui était son ami personnel.

Il le fit, en effet, et le résultat fut ce qu'il devait être; M. de Kusserow envoya un cartel au général.

La rencontre a eu lieu près de Baltimore. La distance était de quinze pas, le signal était donné par un des témoins en frappant dans ses mains.

Dès que les deux adversaires eurent pris position et annoncé qu'ils étaient prêts, le signal fut donné, M. de Kusserow tira trop vite et trop haut. Le général Lawrence se tourna froidement vers les témoins et leur dit qu'il pensait qu'il avait trop attendu; il visa un tronc d'arbre et fit feu. Après cette passe inoffensive les adversaires voulaient continuer; mais les témoins s'y opposèrent, et l'affaire fut arrangée à l'amiable.

Le général Lawrence est manchot. Il a perdu son bras à la prise du fort Fisher, sous le commandement du général Terry, où il se fit remarquer par sa brillante conduite.

M. Jenckes a proposé à la Chambre des Représentants d'ordonner une enquête sur cette affaire, mais la proposition a été repoussée.

AUTRE DUEL.—Le comté de Newton, dans le Missouri, a été dernièrement le théâtre d'une passe d'armes entre un nègre et un Indien. L'Indien avait demandé au nègre de lui permettre de regarder un pistolet qu'il avait. Le nègre refusa, sur quoi l'Indien le défia, moitié bravade, moitié raillerie, de s'en servir pour échanger une balle entre eux. Le nègre y consentit. On mesura dix pas, on tira au sort; le premier coup échut à l'Indien, qui campa sa balle dans la poitrine du nègre. Trois coups furent tirés par le premier et deux seulement par le second, qui était blessé grièvement. L'un et l'autre affirment qu'ils n'avaient pas la moindre irritation l'un contre l'autre, le nègre croyait à une plaisanterie jusqu'au moment où il a reçu la balle dans le corps. Le pire est qu'on n'a pas pu la lui extraire, et qu'il est très fort menacé d'en mourir. L'Indien a été logé à la prison de Neosho jusqu'à nouvel ordre.

(*Courrier des Etats Unis.*)

Les Radeaux de détresse.

L'Exposition maritime et internationale du Havre va fournir aux constructeurs, armateurs et capitaines de navires l'occasion d'aborder dans leurs conférences spéciales l'une des idées les plus utiles et les plus humanitaires qui se rapportent à la navigation.

On parle en effet dans nos ports d'un projet qui pourrait être facilement mis en pratique, celui de faire adopter par les chantiers de construction navale un nouveau plan pour que sur tous les batiments qui se construisent et, en particulier, sur ceux qui sont appelés à porter beaucoup de monde, les roufs, les capots, les seconds planchers de dunettes soient disposés de manière à pouvoir au besoin servir de radeaux de détresse. Tous les navires devraient, en outre, avoir à bord un canot, ou au moins des fusils, porte-amarres et des ceintures de sauvetage. Assurément les secours de terre sont de la plus grande importance; mais dans combien de circonstances les navires naufragés ne seraient-ils pas heureux d'avoir à leur disposition des radeaux tout prêts, des porte-amarres et des ceintures?

L'installation des dessus de roufs (cabines et cambuses) et des seconds de dunettes ne serait pas bien coûteuse, ayant lieu surtout au moment de la construction du navire. Comme en toutes choses, il faut que quelqu'un commence, et nous sommes persuadé qu'au congrès des armateurs, et constructeurs du Havre, l'initiative sera prise par l'un de nos grands fournisseurs de la marine marchande.

Lorsque le mouvement de la navigation s'est porté vers les parages de l'Indo Chine, et surtout vers les rivières du Céleste-Empire, une innovation heureuse a été introduite par nos constructeurs dans la forme des cales des batiments de commerce. Tous les navires indiens ont été construits avec un fond plat, autant que possible, suppléant par la largeur et la capacité de la cale à la profondeur du tirant d'eau. A la vérité, ce ne sont pas des batiments de grande marche, mais ce sont d'excellents transports dans les parages sablonneux et aux embouchures des rivières. Ce qu'on a fait pour la navigation de l'extrême Orient, au point de vue de l'aménagement des marchandises, ne pourrait-on pas le faire pour la navigation en général au point de vue des accidents de mer?

Nous avons dit en quoi consisterait l'innovation. Et qu'on songe donc au dernier naufrage du *Saint Paul*, au naufrage du *Général Grant*, en 1866, jeté sur les îles Auckland; dans l'Océanie, et n'offrant à ses passagers que deux mauvaises chaloupes endommagées pour aller reconnaître un îlot désert qui devait leur servir de refuge, tandis qu'un radeau rapidement organisé eût pu tous les conduire jusqu'aux rives de la Nouvelle Zélande.

Combien d'exemples ne pourrions-nous pas citer pour plaider la cause urgente d'une réforme aussi précieuse dans nos constructions navales? Nous laissons aux méditations de tous les esprits compétents cette question qui, appuyée par les sympathies de l'opinion publique, recevra, nous l'espérons, après le congrès maritime du Havre, une solution prompte et radicale. Il sera heureux pour la France que l'humanité nous soit redevable de cette innovation. (*Patrie.*)

EUROPE.

Nous avons reçu hier quelques journaux de Paris du 27 avril. Voici quelques paragraphes empruntés à l'*International*, mais que nous donnons sous toutes réserves, ce journal nous paraissant avoir des tendances à la guerre par trop accusées.

A la dernière réception du ministère des affaires étrangères, M. de Moustier aurait dit:

"Non seulement les tendances générales de l'Europe sont bonnes, non-seulement chacun désire la paix et l'entente des gouvernements, mais encore il n'existe entre les diverses cours aucun dissentiment, aucune *conversation* politique sur un point quelconque, chose assez rare par ce temps de problèmes ardus pour ne pas dire insolubles."

Ce langage, prêté à M. de Moustier, tendrait à faire croire que Son Excellence n'est pas instruite de tous les incidents de la diplomatie.

Hier, avant le conseil des ministres, qu'il a présidé, l'Empereur a conféré longuement avec M. de Moustier. Le ministre des affaires étrangères de France a soumis à Napoléon III plusieurs rapports relatifs à des conversations échangées avec les représentants des puissances, ainsi que différentes dépêches reçues par MM. les ambassadeurs accrédités auprès de la cour des Tuileries.

Un échange très suivi de correspondances la lieu entre la reine Victoria, le roi Guillaume de Prusse et l'empereur Napoléon.

Le voyage du prince royal de Prusse en Italie, aurait non-seulement pour but, de la part du roi Guillaume, de donner une preuve de sympathie au roi Victor-Emmanuel et à sa famille, mais encore, et surtout, d'attester le désir de la cour de Berlin de conserver avec la cour de Florence les rapports intimes qui n'ont cessé d'exister entre les deux gouvernements depuis la conclusion de l'alliance qui a permis à la Prusse de remporter la bataille de Sadowa.

On assure, dans les cercles politiques, que la France verrait, sans déplaisir le prince Humbert succéder à Victor-Emmanuel comme roi d'Italie. La cour des Tuileries connaît, paraît-il, les sentiments français du prince Humbert, que l'on croit devoir être "l'allié de la France par excellence."

D'une excellente source d'information, nous apprenons que le ministre de la guerre de Prusse a chargé plusieurs officiers supérieurs d'inspecter les places fortes du royaume et de faire un rapport sur l'état des fortifications existantes. A Mayence, on travaille déjà, et très-activement, à améliorer les travaux de défense de la ville.

Les dissentiments entre M. Rouher d'une part, et MM. Niel et Rigault de Genouilly d'autre part, s'accentuent au sein de la commission du budget. On parle de grands efforts tentés pour amener la démission de ces deux derniers, sur qui l'on fait peser toute la responsabilité du malaise des affaires, et des défiances publiques à l'endroit du maintien de la paix.

Nous espérons que ces bruits sont exagérés. La réorganisation de notre armée était une nécessité patriotique sur laquelle tout le monde, à une certaine époque, se trouvait d'accord. La retraite de MM. Niel et Rigault dans les circonstances actuelles ressemblerait donc à une dernière concession faite à la Prusse, ce qui n'est ni possible ni même vraisemblable.

Les députés qui arrivent des départements à Paris, disent fort haut que la France est calme, mais qu'elle est peu satisfaite de l'augmentation croissante des dépenses. Cette disposition d'esprit des électeurs pourrait bien faire grossir le chiffre de la minorité dans les questions [illegible], et augmenter le nombre des représentants qui demandent au gouvernement de décider promptement l'application des concessions libérales promises par l'empereur.

On continue à faire courir des bruits de modifications ministérielles à Paris. Nous ignorons ce qu'ils peuvent avoir de fondé; mais, ce que nous pouvons assurer, c'est que M. Troplong, malgré la mise en disponibilité de M. Janvier de la Motte, préfet de l'Eure ne donnera sa démission d'aucune des fonctions qu'il remplit comme membre du Conseil général de ce département.

Le czar, assure-t-on, sur la demande de l'empereur Napoléon, aurait consenti à laisser M. de Budberg comme ambassadeur de la Russie à Paris.

Une insurrection paraît imminente en Roumanie. Les correspondances que nous recevons de Bucharest nous donnent à penser qu'il sera difficile de la conjurer.

Omer Pacha qui a pris, ainsi que nous l'avons annoncé, le commandement de l'armée de Bulgarie, aurait été chargé spécialement par le sultan de hâter l'achèvement des travaux de fortifications des villes de la Bosnie et de la Bulgarie.

Nos correspondances d'Allemagne nous démontrent l'imprudence du *statu quo*, la nécessité impérieuse pour la France ou d'affirmer la paix ou de déclarer la guerre.

Si une puissance doit être fidèle à l'alliance française, c'est l'Autriche. Elle ne l'est pas.

Nous tenons de bonne source, non seulement le sens, mais encore le texte d'une note amicale et *toute confidentielle* (assurément), adressée le même jour par M. de Beust aux cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg.

Voici la conclusion de cette note:

"Le moment opportun serait arrivé de mettre fin aux continuelles alarmes auxquelles est exposée depuis longtemps l'Europe, laquelle doit toujours obéir aux volontés, aux caprices ou aux besoins d'un seul gouvernement (la France).

"Ce gouvernement, qui se trouve à chaque instant dans de nouveaux embarras à l'intérieur et vis à vis des exigences libérales de sa propre population, lesquelles s'accroissent de jour en jour; ce gouvernement a tout intérêt à tenir constamment en éveil l'attention de la nation française, en fixant ses regards sur des calamités chimériques et des complications qu'il suscite à l'extérieur. La permanence de ces fréquentes expériences ne peut amener que des résultats contraires à la paix générale de l'Europe: il est donc nécessaire, quand il en est temps encore, d'agir énergiquement et d'opposer enfin une digue infranchissable aux transgressions continuelles qui peuvent mettre en péril la légitimité des dynasties régnantes."

ESPAGNE.—Le cabinet est reconstitué et se compose comme suit:

Intérieur: M. Gonzalez Bravo, président du Conseil.
Marine: M. Belda.
Finance: M. Ozorio.
Guerre: M. Mayalde.
Travaux publics: M. Catalina.
Colonies: M. Marfori.
Justice et affaires étrangères (par intérim): Marquis Roncali.

FAITS DIVERS.

—Le mariage du prince Achille Murat avec la princesse de Mingrélie aura lieu le 28 du courant. La cérémonie sera célébrée d'abord à l'église russe, à cause de la religion à laquelle appartient la fiancée, et après à la chapelle des Tuileries.

L'empereur donne à cette occasion au prince Achille *un million* pour entrer en ménage. Une somme pareille est offerte à la princesse Salomé par son frère, et la princesse douairière fait cadeau aux nouveaux époux d'un hôtel situé rue Valois du Roule, et qui fut construit à l'intention de M. Pereire fils.

L'empereur de Russie constitue, à son tour, 20,000 francs de rente à la future, lesquels viendront s'ajouter aux 40,000 francs qui constituent la fortune actuelle de la princesse Salomé.

—On lit dans la *Gironde*:

"Si les poursuites dirigées contre des individus porteurs d'armes prohibées sont rares, il est bien plus rare encore de voir une femme venir répondre à une telle prévention. C'est cependant sur un fait de cette nature qu'avait à s'expliquer, vendredi dernier, devant le tribunal correctionnel, Perrette L...., âgée de 27 ans, ancienne domestique du sieur C...., âgé de 62 ans, officier de santé. Après avoir longtemps servi ce maître, elle fut congédiée par lui, après avoir été séduite et rendue mère. Perrette, en songeant à la position critique à laquelle elle et son enfant allaient se trouver réduits, eut un instant la pensée de recourir au suicide. Seule, dans une chambre, en proie à la misère, n'ayant plus de quoi se nourrir, craignant de ne pouvoir plus allaiter son enfant, elle fit venir un prêtre, et lui confia son intention d'en finir avec la vie; puis elle réclama les derniers sacrements. Frappé d'une telle révélation, le prêtre se retira en priant les gens de la maison de surveiller attentivement cette pauvre fille.

"Mais bientôt Perrette conçut des projets de vengeance. Armée d'un bâton et d'un pistolet chargé à poudre et à plomb, elle pénétra sans frapper chez son ancien maître, et le supplia de la reprendre afin qu'elle pût pourvoir aux besoins de son enfant. Voyant que rien ne pouvait toucher le cœur de cet homme, elle le menaça de son bâton. Il la désarma. Elle sortit aussitôt de sa poche son pistolet. Le sieur G... s'en saisit, franchit la croisée du rez de chaussée de son habitation, et courut, effrayé, informer la gendarmerie de ce qui venait de se passer. Le pistolet fut déchargé, et le brigadier de gendarmerie, touché du désespoir de Perrette, la pria de se calmer. Laissée en liberté, elle rôda autour de la maison, et, pendant la nuit, s'introduisit dans le jardin de son ancien maître et se vengea sur toutes les plantes qui s'y trouvaient, puis elle s'éloigna.

"A la suite de ces faits, le sieur G... a eu le triste courage de porter plainte contre son ancienne domestique. Il reconnaît avoir eu des relations avec elle, mais il décline toute responsabilité que l'on cherche aujourd'hui à faire retomber sur lui.

"Interrogée, Perrette L.... déclare, en pleurant, que l'ingratitude du témoin G.... l'a seule poussée aux violences qu'on lui reproche. Elle n'avait, d'ailleurs, aucune intention criminelle contre son séducteur.

"Jean Labor, fabricant à Gradignan, oncle de la prévenue. Ma nièce était depuis quatre ans domestique chez M. G...., qui était satisfait de sa bonne conduite. Dans le courant de l'année dernière, il vint souvent me voir pour me dire qu'il avait envoyé ma nièce à la campagne. Quelques mois plus tard, il vint m'informer qu'elle était mère, mais qu'il était complètement étranger à ce fait; il me pria même de dissuader ma nièce de cette pensée en me déclarant qu'il ne l'abandonnerait pas, qu'il lui ferait tout le bien qu'il pourrait, et en ajoutant qu'il lui souscrirait une valeur. Quelques jours après sa dernière visite, j'appris qu'il avait renvoyé ma nièce.

M. le président Lavour, au témoin G...., Comment avez vous eu le courage de livrer cette fille à la justice, après avoir reconnu que vous aviez eu des relations avec elle? Votre conduite est indigne.

"M. le substitut Fortier-Maire. Le devoir a souvent pour nous de cruelles nécessités; nous avons dû aujourd'hui nous incliner devant l'obligation que nous impose notre ministère; à vous messieurs, à prononcer.

"Me Brocou fils présente la défense de la prévenue; il raconte tous les détails de cette triste affaire, et après avoir expliqué certains faits assez compromettants à l'encontre du sieur G...., il termine en disant: Toute partie veut une revanche, et la justice aidant, nous l'aurons peut être avant peu devant la cour d'assises.

"Le tribunal condamne Perrette L. à 5 fr. d'amende."

—Un mot d'Anglais emprunté à l'*International*:

"Un Anglais, à l'air ennuyé, se promène, sa femme au bras, sur la jetée de Brighton.

"—Pourrais-tu me dire, mon ami, demanda la femme, qui avait suivi la conversation de ses voisins, s'il y a une différence entre exportation et transportation?

"—Une grande, ma chère, répond le mari en bâillant. Vois-tu ce bâtiment américain qui prend la mer? Si tu étais à bord, tu serais exportée, et moi.... je serais transporté...."

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Le bill d'admission omnibus.

Discours réprobateur de Brooks.

Stevens a dit que les nègres n'entreraient pas au Congrès.

Assentiment général.

Les sénateurs malades vont mieux.

Intrigues des commissaires d'impeachment.

Pression sur le sénateur Henderson.

Reprise du coton.

Nouvelles Européennes.

Paris, 14—M. Thiers a fait publiquement un discours pour la protection de l'industrie française.

Munich, 14—Bancroff est ici à négocier un traité d'expatriation.

Nouvelles de Washington.

Washington, 14—SÉNAT. Pas de séance.

CHAMBRE. Le bill omnibus d'admission est repris.

Payne a parlé le premier en opposition. Brooks a suivi. Il parle du caractère impropre des représentants et fait allusion à la Floride. Stevens l'interrompt en disant qu'il voulait bien consentir à ce que les représentants de la Floride ne fussent pas admis. Brooks se félicite de voir Stevens d'accord avec lui sur ce point, et continue en disant que l'Alabama, la Georgie et les autres Etats étaient contrôlés par des aventuriers, que leurs conventions et législatures étaient composées d'hommes n'ayant aucun intérêt dans les Etats, qui ne comprenaient pas le peuple et n'en étaient pas compris.

"Une tyrannie, dit Brooks, pire que celle que le czar de Russie ou le sultan de Turquie exercèrent jamais, avait été pratiquée sur le peuple par des pouvoirs combinés et résolus à contrôler les élections par tous les moyens."

L'objet de la Législation congressionnelle était apparent. Il faut radicaliser tout le Sud, et le parti qui a le pouvoir ici a amnistie, pardon et faveur pour tout homme qui embrasse le radicalisme, quelle qu'ait été sa conduite passée ou quelque profonde qu'ait été sa trahison. Ceux qui adoptent les vues des Radicaux sont pardonnés en masse.

Payne et Bingham détiennent le bill.

Woodbridge présente un amendement pour effacer l'Alabama du bill. Rejeté par 74 contre 60.

L'amendement de Stevens relatif aux dettes en faveur des loyalistes de la Georgie passe par 78 contre 50.

L'amendement effaçant de la première section la clause prohibant tout changement de constitution et portant que la Constitution desdits Etats ne sera jamais amendée ou changée de manière à faire des différences pour ou contre aucun citoyen ou aucune classe de citoyens des Etats Unis en ce qui touche au droit de vote, qui sont admis à ce droit par lesdites constitutions, est adopté sans division.

Un amendement portant que tous les citoyens des Etats Unis dans ces Etats seront admis aux droits égaux de suffrage a été rejeté sans division.

Le bill alors passe par 108 contre 30.

La Chambre s'ajourne.

Washington, 14—Les trois sénateurs malades vont mieux, mais ils sont encore forcés de garder la chambre.

Les commissaires d'impeachment ont été en séance aujourd'hui pour interroger des individus. On ne connaît ni l'objet ni les détails de ces délibérations. Warden, le phonographe de Evarts, l'avocat du Président, ont comparu devant eux.

La Cour des réclamations a accordé plus d'un demi million de piastres pour du coton abandonné et capturé, y compris une affaire de $100,000.

Washington, 14—Le sénateur Henderson a adressé à la délégation du Missouri une lettre où il se refuse à la proposition de résigner ou de rester tranquille, à moins qu'il ne vote pour la conviction. Il est dans le doute pour un des trois derniers chefs, mais il ne dit pas qu'il votera "coupable" pour cela.

Nouvelles diverses.

Galveston, 14—Le Grand Juri a lancé des bills contre les fraudeurs du revenu.

La propriété de l'entrepôt récemment poursuivie par l'agent spécial Stonaker a été forfaite et a été, aujourd'hui, condamnée par la Cour de District à être vendue.

Fall River, Mass. 14—Une fabrique de coton connue sous le nom de White Mill, a été détruite par le feu. Perte $120,000.

New York, 14—Le steamer Rising Star, de Panama apporte $1,200,000 en espèces.

La situation des affaires au Paraguay n'a pas changé.

Le choléra se propage dans l'Uruguay.

Un feu destructeur a eu lieu à Sydney. Perte $500,000.

Les républiques de l'Amérique du centre sont tranquilles.

Une fièvre pernicieuse règne dans le Nicaragua.

Charleston, 14—Devant le port, le steamer Key-West de la Nlle-Orléans, allant au Nord. Rapporté en désordre.

Jackson, 14—La Convention constitutionnelle a passé une résolution supprimant tout *per diem* pour les membres à partir de demain 15 du courant. Ce qui très probablement amènera un ajournement.

Combash, délégué nègre, a été mis en accusation par le grand juri, pour avoir volé des mandats de la Convention au détriment d'un autre délégué nègre.

Cheyenne, 14—Les commissaires de paix sont revenus du fort Laramie, ayant fait avec les Indiens des traités favorables dans cette région.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud Ouest, 14, 6 h. P. M.—Arrivée, la barque Leonidas, de Liverpool, en 57 jours, avec un chargement de sel. Pas de départs.

Passe à L'Outre, 14—Arrivé et montant le fleuve, le steamer Trade Wind.

Marchés européens.

Londres, 14 après midi—fonds étrangers sans changement. Température délicieuse.

Liverpool, 14 après-midi—Coton plus actif, mais prix non changés. Vendu 12,000 balles.

Londres, 14, au soir—Consolidés sans changement. Bons de 70 à 70 3/4. L'encaisse de la banque d'Angleterre a diminué de £112,000, la semaine dernière.

Frankfort, 14—Bons fermes à la clôture, 75 7/8.

Paris, 14, au soir—Bourse inactive à la clôture. Rentes 69.45.

Liverpool, 14, au soir—Coton plus ferme à la clôture et plus actif. Upl. 12 d. Orléans 12 1/4.

Marchés américains.

New York, 14—Coton, assez actif, à 1/2 et 1 c de hausse. Vendu 1,400 balles. Mid. 30 1/2 et 31. Farine irrégulière. Fonds publics fermes. 5-20 avec coupons 108 7/8. Sterling plat 110 1/8. Or, ferme, à 139 7/8.

New York, 14—5-20, 108 7/8—20, 10, 103 1/8. 7-30, 107 3/8. Argent plus facile que jamais depuis 1865. Prêts sur demande à 6. Escompte 6 à 6 1/2. Actions actives, mais agitées et en baisse.

Motion a été faite aujourd'hui de recevoir à caution l'officier de la marine confédérée Juo C. Brem. La Cour se réserve la décision.

Mobile, 14—Coton, ferme à la clôture. Vendu 150 balles. Mid. 28 à 28 1/2. Reçu 37. Exporté 356.

Savannah, 14.—Coton ferme mais calme. Les détenteurs demandent 31. Reçu 505 balles. Reçu pour la semaine 2,243 balles. Exporté 7,020. Cabotage 2,094. Stock en main 219 balles de coton longue soie et 6,552 balles du coton uplands.

Charleston, 14.—Coton calme. Vendu 78 balles. Middling nominalement de 29 1/2 à 30. Reçu, pendant la semaine, 782. Exporté pour le cabotage 361. Ventes de la semaine 1718. Stock 9,760. Reçu, aujourd'hui 150. Exporté, 62 balles.

Louisville, 14—Tabac actif. Vendu 289 boucauts de $6 à 8. Farine superfine $8.75. Graisse 18 3/4 c. Whiskey nominal. Coton 28 à 29.—Temps mouillé. La rivière monte avec 17 pieds d'eau dans le canal.

Cincinnati, 14—Farine de famille $11. Maïs 70 c. Porc $28. Bacon 13 1/2 c. graisse 18 1/2 c. Beurre 25 c. Œufs 18 c. Pommes de terre $3 75.

St Louis, 14—Tabac inactif. Farine superfine à farine de fantaisie de 8 à 13. Maïs 89. Avoine 81. Porc 28 00. Jambons au sucre 20. Graisse nominale.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Washington, 14.—Le sénateur Howard n'a pas reposé la nuit dernière et il a toujours le délire.

Le bras droit de Grimes est partiellement paralisé, mais il n'est nullement en danger, bien qu'on ne laisse pas entrer les visiteurs. L'indisposition de Conkling n'a rien de sérieux.

Le *Post*, de Chicago, soutient Trumbull. En dehors, la pression est terrible et le résultat disputé. Un vote favorable pour le Président ne sera permis qu'après la Convention de Chicago.

La Havane, 14—Sucre inactif. Les détenteurs sont fermes. Sterling 10 1/4 de prime. Circulation fédérale, 31 d'escompte.

Londres, 14—La reine Victoria a posé la première pierre de l'hôpital Thomas, aujourd'hui.

La corporation de Londres a adopté des résolutions de condoléances pour la blessure du prince Alfred.

A la Chambre des Communes, Gladstone présente un bill empêchant les nominations dans l'Eglise Irlandaise, et suspendant l'action de la commission de l'Eglise Irlandaise pendant une période illimitée.

St Louis, 14 mai—Dans l'affaire du steamer Magnolia vs. les compagnies d'assurance, un verdict a été rendu en faveur de Marshall et Kilpatrick qui étaient accusés d'avoir brûlé le Magnolia. Le verdict leur alloue $75,000.

Montréal, 14 mai—Un cafetier nommé Duggan a été arrêté pour complicité dans l'assassinat de McGee.

Quebec, 14 mai—La goëlette Canadienne est partie pour le golfe St Laurent afin de protéger les pêcheries.

Providence, 14 mai—Les Républicains ont remporté les élections municipales par 470 voix de majorité.

Indianapolis, 14—La bouilloire du moulin à scie de Van Winkle a fait explosion; deux personnes ont péri et trois autres ont reçu des blessures fatales.

Hartford, 14—Le dernier des 28 ballotages a donné à Buckingham 59, Hawley 59, Platt 18.

Londres, 14—M. Adams a pris formellement congé de la reine aujourd'hui. Il laisse la Légation à la charge de M. Moran.

Liverpool, 14, midi—Coton ferme.

New York, 14—Coton un peu plus ferme. Middling Upland, 30 à 30 1/2. Or 140.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—14 Mai.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN
Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.		62 degrés
12 "	"	75
3 "	P. M.	79
6 "	"	77

RETOURS TARDIFS DE L'ÉLECTION.—Ce n'est que mercredi, apprenons-nous, que le résultat du vote dans le 7e ward a été communiqué au quartier-général. Tout le monde en tirera la conséquence que ces retours peuvent avoir été considérablement manipulés.

DÉCISION RÉPARATRICE.—Le juge Duplantier vient de rendre une décision contre la première Banque Nationale de la Nlle Orléans, en faveur de M. Watson qui avait été engagé à acheter un grand nombre d'actions de cette institution, moyennant un bon payable à 60 jours. Avant l'expiration des 60 jours, la banque avait sauté. M. Watson a contesté avec succès son obligation envers l'agent du gouvernement, par la raison que les officiers de la banque lui en avaient faussement représenté la situation.

COUPS DE CRAVACHE.—Hier, vers midi, un tailleur nommé A. Stern, a été cravaché rue Carondelet, entre Poydras et Lafayette, par l'officier Mc Cann. Stern, à ce qu'il paraît, avait été arrêté pour ivrognerie et bris de paix, et avait porté plainte contre l'officier qui, interrogé par le bureau de police, a été déchargé. Stern, ne pouvant digérer les coups de cravache, a porté une plainte nouvelle.

BAGARRE.—Une difficulté s'est élevée mercredi matin parmi 20 ou 30 individus en conséquence d'une discussion sur l'emploi de quelques travailleurs. L'un d'eux a reçu un coup de pierre à la tête, un autre un coup de pêle, et un troisième a été fort maltraité. La police a fait trois ou quatre arrestations.

HOMICIDE—Dan Sullivan a été arrêté hier, rue Poydras, par l'officier Haterman, sur l'accusation d'avoir blessé un homme de couleur, nommé Ed. Brown. Ce dernier a été transporté à la station, ayant à l'abdomen une large ouverture d'où le sang s'échappait avec abondance. Il a reconnu le prisonnier pour être celui qui l'a renversé, mais il ne peut dire que ce soit lui qui lui a porté le coup de poignard. Le principal coupable n'est donc pas encore arrêté. L'affaire s'est passée au coin des rues Nouvelle-Levée et Poydras. Après avoir reçu la déclaration du nègre mourant, la police a fait transporter ce malheureux à l'hôpital.

LE VOL DANZIGER—Hier les deux jeunes garçons, Geo. Wellington et Chas. Lazar, ont comparu devant le recorder Gastinel, sous l'accusation d'avoir commis un vol dans le magasin de M. Dantziger, rue du Canal, et ont été envoyés devant la Première Cour de District. Les cautions ont été taxées à $2000 chacun. N'ayant pu les fournir, ils ont été reconduits en prison.

VOL—Mercredi soir, Philip Read, accusé de vol, a été arrêté par le citoyen John Reiley. Il paraît que ce dernier avait laissé son portefeuille contenant une somme d'argent, dans sa chambre, pendant une courte absence. A son retour, l'argent et Read avaient disparu.

AUTRES VOLS.—Beaucoup d'autres vols ont été commis hier et avant hier, mais nous ne pourrions les mentionner tous sans fatiguer l'attention de nos lecteurs. Qu'il nous permettent seulement de leur dire que le nombre des voleurs augmentant tous les jours, prenez garde à votre argenterie et fermez bien vos portes. Méfiez vous surtout des portes vitrées.

VOL AVEC EFFRACTION A ALGER.—Le domicile de Mme James Anderson, à Alger, a été visité mercredi soir par des voleurs qui y ont pris pour $500 de bijouterie. Le vol a été exécuté avec habileté, car ceux qui en sont coupables ont échappé jusqu'ici à toutes les recherches de la police.

FAUX PRÉTEXTES.—Un nommé Chas. Lynch accusé, par Mme Terry, d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes, a été arrêté hier aux Champs Elysées et conduit à la station du 1er District.

UN MYSTÈRE ÉCLAIRÉ.—Le corps trouvé dans le Bayou devant la Sue R.... vendredi, 8 du courant, avait dérivé de Jefferson City, où il a été [illegible] au coroner de cette ville, on après enquête, un verdict de meurtre a été rendu.

UN OFFICIER DE POLICE EXUBÉRANT.—Un officier de police, nommé Bottengale, s'était permis, dans un moment d'ivresse sans doute, d'adresser aux dames qui visitaient le magasin de M. Rice, au coin des rues Constance et Calliope, des propos obscènes et insultants, a été arrêté par M. Rice lui même qui l'a livré à ses compagnons de la police.

EXCITANT A L'ÉMEUTE.—Jerral Strange a été arrêté hier, par l'officier Tricon, à bord du steamer *A G Brown*, sur l'accusation d'avoir tenu un langage incendiaire et excité à l'émeute. Il a été conduit à la station du Second District.

ARRESTATION EN MASSE.—Le sergent E. Harking, aidé de quelques agents, est tombé, hier, sur un bastringue de la rue Gallatin au Quartier, et a arrêté 25 nymphes du pavé et une douzaine d'hommes trimballant avec elles. Les hommes, à l'exception de deux ou trois d'un caractère plus prononcé, ont été déchargés, les femmes comparaîtront, ce matin, devant le recorder Gastinel. Elles ont produit une sensation complète à la station par leurs chants et leurs folies dans les cellules.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Plusieurs personnes, coupables d'assaut et batterie sont condamnées à l'amende. D'autres trouvées coupables de vol, sont renvoyées en prison ou elles attendront leurs sentences. A été renvoyé également en prison, Mike Karey, convaincu d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes.

L'affaire de Francisco Valotti, accusé 1o d'assaut avec intention meurtrière. 2o d'avoir donné des coups de poignard avec la même intention. 3o d'avoir blessé avec une arme dangereuse, le 8 avril dernier, un nommé Guiseppe Guizlielmo étant l'objet de la férocité, a été renvoyée à mardi.

Martin O'meara a été convaincu d'assaut et batterie sur E. J. Olver.

LES ADIEUX D'UN PETIT MUSICIEN.—Bien qu'on n'eût eu recours ni aux annonces ni aux affiches, un monde nombreux et élégant s'était porté mercredi soir au concert de la salle de la rue Bienville, où le petit Mark Kaiser devait faire ses adieux à ses nombreux protecteurs et amis. La scène a été vraiment touchante. Après avoir joué avec beaucoup de mesure et d'intelligence et après avoir été fort applaudi, le violoniste enfant a reçu d'un de ses camarades, tout aussi jeune que lui, un fort beau médaillon d'or comme cadeau et souvenir. Mark alors a fait un joli discours pour remercier tout le monde. Il a parlé avec reconnaissance de la presse qui l'a soutenu avec désintéressement, il a cité ensuite plusieurs noms et en premier lieu celui du Dr. Mercier et du musicien Hoffner qui ont facilité ses premiers pas dans la carrière. Il n'a pas oublié M. Pothonier qui a su l'accompagner sur le piano, de manière à faire ressortir les sons de son jeune instrument; il a dit enfin qu'il ferait tous ses efforts pour se rendre digne de l'intérêt si vif qu'on lui avait témoigné. La scène s'est terminée par des accolades nombreuses données à Mark Kaiser par une foule de messieurs et de dames qui lui ont souhaité un bon voyage et un heureux retour.

—On assure que la santé du vice-roi d'Egypte s'est gravement altérée depuis quelque temps. On se préoccuperait même beaucoup, dit on, au Caire et à Constantinople, de la succession d'Ismail-Pacha. Le vice roi n'est cependant âgé que de cinquante deux ans. On sait que l'ordre de succession a été changé, il y a deux ou trois ans, de telle sorte qu'aujourd'hui l'héritier présomptif de la vice royauté d'Egypte est un enfant à peine arrivé à sa sixième année. On dit aussi que les affaires privées d'Ismail sont dans un état très embarrassé.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 14 mai.

Le marché monétaire est toujours facile, mais les opérations sont restreintes. Dans les rues, le taux de l'intérêt est de 1 à 1 1/4 par mois les excellents billets, les bons à 1 1/4 à 1 1/2. Les billets hypothécaires sont à 10 à 12 le No 1 et 13 à 15 les autres.

L'or a ouvert à 140 3/4 (139 7/8 à New York) et après s'être vendu à 141 1/4, a clos à 141. Les ventes embrassent $10,000 à 140 3/4, $1000, en deux lots, et $10,000 à 141, $5000 et $25,000 à 141 1/8 et $32,000 à 141 1/4. Hier soir, (mercredi) au Board, $15,000 (5000 et 10,000) ont changé de mains à 140 3/4. Dans l'argent, une petite vente de demi piastres américaines à 136 1/2. Cette monnaie est cotée à 136 à 137 et les piastres mexicaines à 143.

Les offres de change étranger ont été fort rares. La plupart des transactions se composent de traites de banques. 5,000 livres sterling se sont vendues à 153 7/8, 4,000 à 154 3/8, 800 et 1,200 à 155, 600 à 155 1/2 et 800 à 110 pour de l'or.—Dans le change sur France, 50,000 francs strictement No 1 et 30,000 de banquiers à 3.67 1/2—Le sterling peut être coté à 153 à 155 1/2 le connaissement bon à No 1 et clear, 154, 154 1/2 et 155 le change de banque; le change sur France, à 3.70 à 3.68 3/4 le change commercial No 1 à 3.66 1/4 à 3.65 et 3.63 3/4 celui de banque.

Le change américain a été plus ferme et, à la clôture, tendait à la hausse. La quantité sur place égale à peine la demande. Les banques ont continué à tirer sur New York à 3/8 de prime et, dans quelques cas, on demande 1/2. Les ventes de change de commerce sont: $10,000 et $30,000 sur New-York, à vue, à 1/8 de prime, $20,000 et $23000 à 3/16, $10,000 à 1/4, un petit montant, à trois jours de vue, au pair, $10,000 à trente jours, à 1/2 d'escompte, $4,000 à 5/8 et $10,000, à soixante jours, à 1 1/2.

Cent actions de la Banque du Commerce (Water-Works) se sont vendues, à l'encan, par MM. Hoffman, Marks & Co, à $14 50.

Les billets de ville n'ont guère varié. On a vendu $1000, $5000 et $5000 à 31 c d'escompte, $1000 à 33 et un autre somme à 34 à 34 1/2 c. Hier soir, à une heure avancée, $2000 ont changé de mains à 33 c. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 31 à 36 et ont répondu, à la demande des contribuables à 33 à 34 1/2—Il ne s'est pas vendu de billets de l'Etat.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi soir, 14 mai 1868.

COTON—Les télégrammes que transmet habituellement le cable, ayant tardé à nous parvenir, ce matin, les affaires ont été entièrement suspendues pendant toute la matinée et dès l'arrivée de dépêches plus récentes de Liverpool et de New York, les facteurs ont haussé les prix d'abord demandés, ce qui a jeté le marché dans un calme plat, calme qui a duré jusqu'à la clôture. Les opérations n'ont pu conséquemment embrasser qu'un montant de 500 balles qui ont changé de mains à des prix irréguliers mais plus fermes, le good ordinary ayant été coté à 28 c, le low middling à 29 et le middling à 30 c, mais la somme d'affaires du jour a été si minime que ces cotes doivent être regardées comme nominales.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	667	
" précédemment	647465	
Cotons avariés, épars, &c, &c.	3239	
		651311
		666627
Expédié aujourd'hui	0000	
" précédemment	631225	631225
Stock en mains		35402

SUCRE ET MELASSE.—Hier, un lot de 50 barils de mélasse commune et recuite de la Louisiane a été reçu et s'est vendu à 50 c le gallon. Aujourd'hui, un chargement de 120 boucauts, 30 tierçons et 48 barils de mélasse de Cube a changé de mains à des conditions privées. L'article est coté à 50 à 56 cts le gallon. Il y a peu de mélasse ici, la demande en est bonne et les prix en hausse. Le sucre de Cube continue à être en demande pour le commerce local et pour l'Ouest, mais les opérations sont bornées à cause de la faiblesse des approvisionnemens de la qualité. Les grades pour l'épicerie sont cotés à 11¼ à 12¾ c et les meilleures qualités 13 à 13¾ c la livre. Bon Porto Rico 14 à 14½ c. Il y a un peu de sucre de la Louisiane sur le marché et la qualité se vend en détail à 14¾ c la livre de fair, 15¼ à 15¾ c pour le prime, 16 à 16¼ c pour le jaune clarifié et 16½ à 17 c pour le blanc.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Lady Gay, de St Louis, le Robert E. Lee de Louisville et le Westmoreland, de Cincinnati, sont arrivés ici depuis notre revue d'hier.

FARINE—L'approvisionnement d'extra de choix est faible et ce grade est en demande à des prix pleins et même plus élevés. Les arrivages de cette qualité sont peu nombreux depuis peu de temps. Les autres grades abondent mais ils sont calmes et dépréciés. Il s'est vendu aujourd'hui 1200 barils, dont 100 et 200 de triple extra à des conditions privées, 100 do à $11, 50 do à $11 25, 50 d'extra de choix à $11 50, 100 do à $14 25, 100 do à $11 50, 200 do à $13 25, 250 do à $15 et 50 à 15 12½ le baril.

FOIN—75 balles de prime de l'Ouest se sont vendues à $22 75 à $23 le tonneau. Le prime à choix est coté à $21, $22 et $23 le tonneau, selon la qualité.

MAIS—Il nous en est arrivé quelques envois depuis hier, mais les approvisionnements de l'article sont faibles et le marché ferme. Ventes aujourd'hui de 2200 sacs, dont 1500 de blanc mélangé à $1 07½, 150 et 500 de blanc à $1 10 le boisseau.

AVOINE—Le marché a montré moins de fermeté aujourd'hui, probablement à cause de l'expectative de forts envois et 250 sacs se sont vendus comme suit: 200 à 85 c, et 50 à 90 cts le boisseau.

SON—200 sacs de son se sont vendus à $1 50 les 100 livres.

VIANDE SALÉE A SEC—Un lot de 11 barriques d'épaules s'est vendu à 11 c la livre. Il n'y a que peu de cet article sur le marché.

PORC—Le marché est fort calme et les prix déclinent. Pas d'affaires dans le gros. Le mess se place à $28 50 et se vendent en détail à $28 75 à $29 le baril.

BACON—Un calme extrême continue à régner, et les prix sont toujours bas. Il ne s'est fait que de minces affaires en détail à 13¾ c la livre d'épaules, 17 c pour les côtes clear ribbed et 17¾ c les côtes désossée.

SAINDOUX—On a tatonné pour Cube, mais jusqu'ici le marché paraît calme. Le prime en tierçons est actuellement tenu à 19½ c, en barillet, des ventes en détail seulement se font à ces prix.

RIZ—La demande est modérée et le stock en mains faible. La qualité inférieure de la Louisiane se vend à 6 à 7 c. l'ordinaire 8½ à 9½ c. prime 10 à 10½ c. le choix 10¾ à 11 c la livre.

FARINE DE MAIS—Vente, aujourd'hui de 200 barils à $[illegible] et un plus petit lot à $[illegible] le baril. Placements à $25 le baril.

SEL—La demande est peu de chose et le stock décroît. Ventes de 500 sacs de gros à $2 50 en entrepot et 200 de fin à un entrepot $2. Pas d'offres de chargement flottant.

HUILE DE GRAISSE—Cette huile est actuellement tenue à $1 05.

POIS POUR VACHES—Nous avons observé aujourd'hui, des ventes qui ont embrassé 300 sacs à $1 05 le boisseau. Le stock actuellement en mains ne se compose que de qualités inférieures. Le marché est calme et nous cotons nominalement $1 25 à $1 50 le boisseau de la bonne qualité.

AMIDON—Se vend à 5 à 6 c la livre. Nous avons remarqué des ventes embrassant 25 caisses d'amidon de l'Ouest à ce prix.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 15 mai 1868.

Arrivé hier: 286 bœufs du Texas, 51 veaux et veaux d'un an, 24 cochons, 216 moutons, 11 vaches à lait.

Vendu—[illegible] bœufs du Texas, 186 veaux et veaux d'un an, 20 cochons, 5 vaches à lait.

A vendre—[illegible] bœufs du Texas, 274 veaux et veaux d'un an, 191 cochons, 652 moutons et 12 vaches laitières.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par livre net,	— — à —
do do 2me qualité, par tête	— — à —
Bœufs du Texas, [illegible], 1re qualité par livre nette	50 00 à 65 00
Bœufs du Texas, [illegible], 2me qualité, par tête	30 00 à 45 00
do do 3me qualité, par tête	18 00 à 25 00
Cochons par liv., et	— 10 à 11
Moutons 1ère qualité par tête	— — à 4 00
do 2me do do	— — à 3 50
do 3me do do	— — à 1 25
Vaches à lait, de choix, par tête	80 — à 125 00
do de 2e qualité par tête	50 — à 80 00
Veaux d'un an, par tête	3 — à 10 00
Veaux de lait par tête	5 — à 10 00
Chèvres par tête	1 50 à 4

SERVICE FUNÈBRE.

Mardi prochain, le 19 courant, à sept heures et demie du matin, il sera celébré, à la Cathédrale St Louis, un service funèbre pour le repos de l'âme de LAURENT MILLAUDON.

Ses amis et connaissances ainsi que ceux de ses fils H. C. et B. L. Millaudon, et des familles Gardanne et Burthe sont priés d'y assister, sans autre invitation. 15, 16, 17, 19

SERVICE SOLENNEL POUR LE PERE TURGIS.
Eglise St-Augustin.

Lundi prochain le 18 courant, à 7 heures et demie du matin, il sera célébré un service solennel pour le repos de l'âme du Rév. ISIDORE FRANÇOIS TURGIS. Il y aura un sermon par le Rev. Père [illegible], et quête au profit de l'*Asile Beauregard*, fondé par le Père Turgis.

Le clergé et tous les amis du défunt sont invités à assister à la cérémonie.

L'Association des Enfants de Marie se réunira au Presbytère après la messe.

$100,000
DE BILLETS DE VILLE
Seront achetés au plus haut prix du marché,
AU BUREAU DE CHANGE
De J. BRETTE,
6......RUE ST-CHARLES......6
Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.
Ouvert de 7 HEURES du matin à 9 HEURES du soir. 26 avril—2mPP

ACHETEZ VOS CIGARES *CHEZ*
GEO. ALCES.
185 RUE DES REMPARTS 185.
M. ALCES a constamment en mains un assortiment de Cigares de différentes marques et qualités. Ses prix varient de $35 à $175 par millier.
M. Alcès garantit ses cigares conformes aux échantillons.
Pour les cigares de la Havane il ne travaille que le tabac de la Vuelta de Abajo du premier choix.
En visitant la manufacture de M. Geo. Alcès, le public comprendra facilement pourquoi les juges lui ont donné le premier prix aux Expositions suivantes:
"Louisiana State Fair," N O. novembre 1867.
"Louisiana State Fair," Baton Rouge décembre 1867.
Et "Louisiana State Fair," N O. janvier 1868.
Les ordres adressés à la boîte No 242, P. O. N. O. seront promptement exécutés. 15mai—2m

Restaurant à vendre.
On vendra à l'amiable le Restaurant bien connu et parfaitement achalandé, situé rue de la Vieille Levée, No 243, entre St Philippe et Dumaine.
Pour les conditions s'adresser sur les lieux. 14mai—4t

Chemin de Fer Central de l'Illinois.
DEUX convois quotidiens de Caire, se relieront avec tous les points de l'Est et de l'Ouest et un seul changement de chars, de Caire. Excellents chars de nuit. Chars de dames sur tous les convois. Aussi bas prix et autant de vitesse que sur aucun autre chemin de fer.
JAMES T. TUCKER, Agent général au Sud.
M. HUGHITT, Surintendant général.
13mai—1m

Avis. Avis. Avis.
NOUS venons d'apprendre que l'on vend dans une maison d'encan des huiles mises en bouteilles ici avec l'étiquette JAMES PLAGNIOL et la baudelette du panier marquée B & O. que seul nous importons de la maison Plagniol, de Marseille. Le public est prévenu de se méfier de cette grossière contrefaçon.
BLANCHIN & GIRAUD, 62 Vieille-Levée.
13 mai—7

AVIS.
LE public est informé que mon PRINCIPAL BUREAU, au coin des rues Camp et Commune, EST ENCORE OUVERT pour la vente de billets et de certificats de la Loterie du Kentucky. Je ferai en sorte de le tenir ouvert.
Les autres NEUF ENDROITS où il s'est vendu des billets jusqu'à ce jour ont été fermés par M. Hiestand, avocat-assistant de la ville, parce qu'il refusait de payer une licence de $20,000 qu'il croit due à la ville, et $2,000 qu'il réclame pour avoir fermé ces bureaux.
Lorsque les bureaux seront rouverts, le public en sera prévenu.
13 mai—3PP CHAS. T. HOWARD.

JULES DUBALEN,
Successeur de D. Lopez.
Au coin des Rues Chartres et Conti.
FABRIQUE DE
CHOCOLATS, CANDIES, BONBONS, &c.
SODA ET GATEAUX.
CAFÉ GRILLÉ ET MOULU.
Tous les ordres seront promptement exécutés, et un escompte libéral sera accordé aux marchands.
13mai—1an

PROGRAMME DE LA
Fête Champêtre et du Grand Tournoi
DANS
UN BUT DE CHARITÉ,
SUR LES
FAIR GROUNDS,
COMMENÇANT
MARDI, 19 DU COURANT,
ET SE TERMINANT LE
SAMEDI, 23 DU COURANT.

Gen. G. T. BEAUREGARD .... Président.
" JOHN B. HOOD .... 1er Vice-Président.
" RICHARD TAYLOR .... 2e "
" RANDAL L. GIBSON .... 3e "
M. SAMUEL SMITH .... Trésorier.

COMITÉ EXECUTIF GÉNÉRAL.
C. H. Slocomb, S. L. James, Jno Crickard, Wm M Owen, Jos. Ellison, J. E. Austin, B. F. Eshelman, Thos. C. Berndon.

Délégations des Sociétés de Bienfaisance chargées des jeux et spectacles.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES DAMES POUR LES COUTURIERES.
Mme C. H. Slocomb, Présidente, Mme J. G. Clark, Mlle Ida Slocomb.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DE CHRIST CHURCH.
T. I. Diz, Président. C. E. Leverich, H. A. Clnch.

SOCIÉTÉ WASHINGTON DE BIENFAISANCE.
B. F. Eshelman, Président. Abram I. Leverich, George V. Dupré.

SOCIÉTÉ DE L'HOPITAL DU SUD.
Gen. D. H. Maury, M. B. M. Harrod, Mme H. V. Conner, Mme Wm. J. McLean, Mme S. E. Sterling.

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS ET DES ARTISANS.
I. N. Marks, Président. C. H. Slocomb, O. A. Breaux.

SOCIÉTÉ BISHOP POLK DE BIENFAISANCE.
Mme G. Kausler, Présidente. Mme J. Philips, Mme C. Walle.

ASILE DES ENFANTS DE L'EGLISE PROTESTANTE EPISCOPALE.
Mme George S. Lacey, Présidente. Mme Mary E. Randall, Mme Alfred Kearny.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES DAMES DE LA LOUISIANE.
Mme C. M. Pritchard, Présidente. Mme Theo. Shute, Mme Cat Kohn.

DÉLEGATIONS DES SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE CHARGÉES DES RAFRAICHISSEMENS.
Mme V. Caplesville, Présidente. Mme S. Blanc, Vice-Présidente. Mme Maspero, Trésorière.

ASILE DES ORPHELINS DE STE-MARIE.
M. J. Pendleton, M. L. Mcfadden, M. E. Bermudez, Mme J. O. Lingham, Mme G. R. Beard, Mme A. Nott.

MAISON DU BON PASTEUR.
M. C. Lafitte, Président. M. A. Chiapella, M. A. Robert, Mme P. Forstall, Mme E. Blanc, Mme [illegible].

ASILE NOTRE DAME DE ST JOSEPH.
M. M. S. Brady, M. S. Bock, M. Schumaker, Mme M. B. Brady, Mme H. Kirchoff.

ASILE DES PETITS ENFANTS DE ST VINCENT.
M. Alf. Phillippe, Mme G. de Feriet, Mme F. Caplesville, Mme DeMahy, Mme T. Mercadet, Mme AT Beauregard.

AMUSEMENTS.

Premier Jour, 19 Mai.
1—GRANDE OUVERTURE, 8 h. sur la plateforme.
2—COURSE DE MULETS à 4 heures P. M.
3—JEU DE CRICKET dans le champ.
4—TIR A L'ARC et CROQUET, dans le champ.
5—CONCERT et DANSES, bâtisse octogone.
6—GRAND FEU D'ARTIFICES, à 8 h P. M.

Deuxième Jour, 20 Mai.
1—GRANDE OUVERTURE comme ci-dessus.
2—COURSE DES HAIES.
3—BASE BALL.
4—TIR A L'ARC et CROQUET.
5—GRAND CONCERT PROMENADE, DANSE et Représentation Dramatique, bâtisse octogone.
6—GRAND FEU D'ARTIFICES.

Troisième Jour, 21 Mai—Pour les Enfants.
1—GRANDE OUVERTURE comme ci-dessus.
2—JEUNES CAVALIERS, dans l'arène.
3—JEU DE RAQUETTES, par [illegible].
4—LUTTE ENTRE POMPIERS.
5—TIR A L'ARC et CROQUET.
6—CONCERT PROMENADE et BAL DE MAI des Enfants.
7—FEU D'ARTIFICES.

Quatrième Jour, 22 Mai.
GRANDE OUVERTURE comme ci-dessus.
COURSE AU CLOCHER.
BASE BALL.
TIR A L'ARC et CROQUET.
REPRÉSENTATION DRAMATIQUE, dans la bâtisse octogone.
CONCERT et DANSES.
FEUX D'ARTIFICES.

Cinquième et dernier Jour, 23 Mai—Jour du Tournoi.
GRANDE OUVERTURE comme ci-dessus.
GRAND TOURNOI.
"Couronnement de la Reine d'Amour et de Beauté et des chevaliers d'honneur, présentation des prix dans l'arène.
BASE BALL, &c.
GRAND BAL TOURNOI.

Il y aura, chaque jour, divers spectacles qui ne sont pas mentionnés ici.

Rafraîchissements à toute heure.

GEORGE W. DUPRÉ, Secrétaire de la Société.

SOCIÉTÉ DE LA
FETE CHAMPETRE
ET DU
Grand Tournoi,
dans un but charitable.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 mai 1868.

Une assemblée générale de cette Société aura lieu, dans la salle Q. de l'hôtel St Charles, VENDREDI 15 du courant, à 7 heures et demie du soir. Les différents comités de la Société et les Sociétés de Bienfaisance qui suivent sont respectueusement invités à y assister en masse.

Asile des Orphelins de Ste-Marie.
Société de Bienfaisance de Christ Church.
Maison du Bon Pasteur.
Société de Bienfaisance des Dames pour les Couturières.
Asile Notre Dame de St Joseph.
Société Washington de Bienfaisance.
Asile des Petits Enfants de St-Vincent.
Société de l'Hôpital du Sud.
Société de Bienfaisance de l'évêque Polk.
Asile des Enfants de l'Eglise Protestante Episcopale.
Société de Bienfaisance des Dames de la Louisiane.

GEORGE W. DUPRÉ,
15 mai—1t Secrétaire de la Société.

EXCELLENTE OCCASION.
A VENDRE, pour cause de départ—Un Café-Restaurant situé dans la rue d'Orléans, entre Bourbon et Royale, avec un bail, au gré de l'acheteur. A cet établissement sont attachées trois vastes salles et un magnifique Théâtre-Panorama avec tous ses accessoires. Le susdit local se prête convenablement pour l'exploitation d'un théâtre ou salle de réunion sociétaire, et voulant utiliser le grand terrain de l'ancien Théâtre d'Orléans, on obtiendra auprès du propriétaire tous les avantages possibles pour l'achat ou pour le bail. Pour plus amples renseignements, s'adresser chez M. H. PERCIVAL, au café d'Orléans. 13mai—5t

CUISINE FRANÇAISE.
Pension privée.
CHAMBRES garnies très aérées donnant sur la rue et d'autres dans la cour avec courant d'air.... Prix des chambres sans nourriture, de $12 à $25 par mois et de $3 à $7 par semaine, de 50 cts à $1 par jour par personne. Prix de la nourriture de $20 à $30 par mois, de $5 à $8 par semaine, de 80 cts à $1 25 par jour. (Vin de 25 cts, à 50 cts.) Prix de la pension avec logement de $25 à $40 par mois. On blanchit à $1 la douzaine de pièces. Glace à tous les repas. On peut aussi manger au plat de 15 cts. à 25 cts. On demande une cuisinière et une blanchisseuse.—Rue Toulouse, No 23.
13 mai—1m Mme J. S. GASBENNES.

Pâtes d'Italie. Pâtes d'Italie.
500 caisses MACARONI,
200 demi caisses MACARONI,
500 caisses VERMICELLI jaune, 6s,
200 demi caisses do do
300 caisses PATES jaunes assorties, en débarquement et à vendre par ANT LANATA,
9 et 11, rue Jefferson, entre Chartres et Levée.
13 mai—tf

Course de Chevaux à Brashear City
IL y aura une grande course de chevaux, dimanche prochain, 17 du courant, à Brashear City (Lne). La bourse est de cinq cents piastres. Les chevaux sont mis en once par MM Théo. Blanchard et A. Cardillac.
13 mai—2t

Avis.
UN jeune homme, connaissant parfaitement la tenue des livres (en partie double et simple) parlant le français, l'anglais et l'espagnol, désire s'occuper pendant une partie de la journée de la comptabilité d'une maison de commerce quelconque. Il fournira les meilleures recommandations possible. S'adresser par lettre aux initiales A. B. C. à la pharmacie de E. E. MOLIN, coin Douane et Dauphine. 12 mai—6

Avis.
UN LOUISIANAIS d'un âge mûr, privé d'une jambe et désirant s'occuper, serait heureux de trouver une place de l'autre bord du lac. Il voudrait être le gardien d'une maison, où il se rendrait utile de toutes manières [illegible]. Il se contentera d'un salaire modique. S'adresser par lettre aux initiales A. H., au bureau de l'Abeille. 3 mai—

St James Vermicelli et Macaroni Manufactory.
VERMICELLI, MACARONI, LAZAGNY, TRENETTI, et autres Pâtes alimentaires.
Dépot, No 95, rue de la Vieille Levée, Nouvelle Orléans.
3 mai—1m A. C. TREMOULET, agent.

Docteur V. Fortineau.
LE docteur V. Fortineau, de retour en Louisiane, annonce qu'il reprend l'exercice de sa profession médicale. Son bureau et sa résidence sont rue de la Douane, No 119 encoignure Bourbon.
Heures de consultation: de onze heures à midi.
29 mars—2m

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris, Rue Conti et Bourgogne.
23 sept

GRANDE REDUCTION
EN
Marchandises Sèches.
E. GIQUEL,
126......RUE DU CANAL......126.
Partant sous peu pour l'Europe, afin d'y faire ses achats pour la saison prochaine, offrira, à partir de ce jour, tout son beau STOCK de Marchandises, à une très grande réduction. Il engage les personnes qui ont besoin de ces marchandises à venir les examiner, avant d'aller ailleurs. Elles trouveront, tant en prix qu'en qualité, un très grand avantage.
E. GIQUEL,
14 mai—10f 126, Rue du Canal, 126.

Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.
Bureau: No 15 rue Dauphine.
LES souscripteurs au Fond Capital de la Compagnie sont notifiés qu'un versement de DIX piastres ($10) par actions, sera dû et payable au bureau de la Compagnie le 15 du présent mois.
Par ordre, JULES BENIT, Secrétaire.
9 mai—au 15 mai

Compagnie du Chemin de fer du Sud-Est
Nlle-Orléans 6 mai 1868.
AVIS est donné, conformément à la 7e section de l'acte d'incorporation que les livres de souscription pour deux millions cinq cents actions de la Compagnie du Chemin de fer du Sud-Est (ancienne Compagnie du Chemin de fer du Golfe du Mexique) sont maintenant ouverts au bureau de la Compagnie, No 183 de la rue de la Commune.
B. L. MILLAUDON,
7 mai—30t Président.

A VENDRE.
Belle PROPRIÉTÉ à Mandeville, face au Lac.
S'adresser à J. V. GOURDAIN, Courtier,
26 avril—☞ No 16, Place de la Bourse.

A Louer ou à Vendre,
Une jolie RÉSIDENCE d'été, située sur la rivière Tchefuncte, à trois milles au-dessus de Madisonville, comprenant une maison de maître à étage, une cuisine, une écurie, remise et dépendances, un wharf, une cabane à bain. La propriété contient 25 acres enclos, la plus grande partie boisée, et est à proximité d'une source.
Cette résidence sera louée toute meublée pour la saison d'été, à des conditions avantageuses.
S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 22 avril—☞

A LOUER:
ECURIE, REMISE et GRANDE COUR, propres pour chevaux, voitures, wagons, charrettes, drays, &c. S'adresser chez J. Barré, sellier, rue Bourbon, 294, entre Dumaine et St-Philippe.
J. Barré annonce au public qu'il a reçu un assortiment de sellerie, harnais, selles, brides et articles de chasse par le steamship Panthéon, venant du Havre.
Rue Bourbon, 294, entre Dumaine et St-Philippe.
29 fév—3m—lies 21

Vente à l'amiable d'une belle Pharmacie et dans les meilleures conditions.
Après dix ans d'exercice, le propriétaire se retire, ayant réalisé de quoi vivre honorablement en retraite. Pour les conditions, s'adresser rue des Remparts No 296, 2d district.
N. B.—Le propriétaire se réserve les crédits de cette année, et la balance sera cédée à l'acquéreur sans compensation. 7 mai—8 f

Graines de tabac de la Havane.
G. ALCÈS vient de recevoir par le dernier arrivage des SEMENCES DE TABAC DE LA VUELTA ABAJO (dernière récolte) qu'il offre à vendre au No 185 rue des Remparts, N. O.
17avril—1m

AVIS.
M. JOS. LEBLANC a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis que, désireux de maintenir la bonne et ancienne réputation de la maison CORNIBÉ & LEBLANC, il vient de prendre un coupeur de premier mérite et qu'il est prêt à fournir, sur un ordre et dans le plus bref délai, tous les vêtements qui lui seront commandés. On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de draps français, [illegible], un grand choix de chemises françaises pour hommes et enfants, [illegible], cravates de fantaisie, bonneterie, articles de chapellerie, et enfin tout ce qui contribue à la confection pour hommes et enfants. Le tout aux prix les plus modérés.
JOS LEBLANC, 285, rue Vieille Levée,
29 avril—1m entre Ursulines et St-Philippe.

SCIES CIRCULAIRES.
A VENDRE AU PRIX COUTANT des SCIES CIRCULAIRES de la meilleure fabrique au gîte. S'adresser à la FONDERIE DE LEEDS,
29 avril—1m au coin des rues Delord et Foucher.

FONDERIE DE LEEDS
(ETABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR des Bouilloires, des Moulins à sucre des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Fours [illegible] à fourneaux, des Grils, à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
14 sept—1an LEEDS & Co.

Traitement Spécial DES MALADIES CHRONIQUES.
LE Docteur A. De BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose Maladies de Foie et des voies urinaires, et la Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans No 76. 14 janv—1an

MME WILLMER qui à l'aide du magnétisme a fait d'immenses cures en Europe et en Amérique, offre ses services aux citoyens de la Nouvelle-Orléans. Les personnes atteintes de maladies chroniques et les dames seules qui ont des irrégularités ou stérilités peuvent la consulter avec la certitude d'un soulagement. Consultations strictement confidentielles au No 227 de la rue du Canal, ou s'adresser à la boîte 3112 du Bureau de Poste. 28 avril—1m

Avis.
GRANDE DEMANDE D'ACHATS DE PROPRIÉTÉS dans le carré de la ville et autres Districts. Aussi: Fonds à placer sur hypothèque à des taux raisonnables à l'office de [illegible] SAUVAGE, Courtier, No 111, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti. 24 mars—2m

AVIS.
LES personnes qui ont des réclamations contre la succession d'Alexandre [illegible] sont priées de les présenter au soussigné, exécuteur testamentaire.
S. SOULIÉ,
6 mai—6 10 15 57, rue Bourbon.

Avis important.
M. J. A. JAQUET a l'honneur d'informer ses abonnés et le public en général qu'il vient de transporter son magasin, CABINET DE LECTURE au No 139 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre. On y trouvera un assortiment complet de Romans de toutes espèces, de Cartes à jouer de Paris et d'Objets de fantaisie, on y reçoit aussi le MONDE ILLUSTRÉ, qu'on offre soit en vente, soit en abonnement. 3mai—1m

Pois "Clayed" de la Caroline et Riz de la Caroline.
1500 Sacs Cow Peas de la Caroline du Sud.
75 boucauts Riz prime de la Caroline du Sud, reçus par les derniers arrivages de Charleston et à vendre, à des prix réduits pour clore des consignations, par PRICE, HINE & TUPPER.
21avril—1m Rue Carondelet, No 62

Bois de choix pour comptoirs, etc
DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.
ALEX. McCONNELL,
1mn—1 an. rue Carondelet No 184.

Bois, Charbon, Sable, &c.
J. C. KATHMAN,
(*Fabrique de Toits des Tropiques*),
Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, sable blanc et Bois de Chauffage,
RUE BIENVILLE, No 224,
Coin Marais, Nlle-Orléans.
LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 53 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai. 24 mars—3m

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin
DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 16 mai—1an

Moulin à riz—Moulin à riz.
NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire sous sa surveillance, toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c. nécessaires.
On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.
LEEDS & CO,
24oc—6m Au coin des rues Delord et Foucher.

Compagnie d'Assurance Germania.

LE 13 du courant à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

G. L. L. Mayer,	H. Zuberbier
D. Michel,	O. H. Karstendiek,
Fred del Bondio,	Chs. Bendia,
A. Elmer Baier,	Chs Loeffler,
F. A. Luling,	J. F. Krantz,
Thomas Schorr,	Louis Schwarz,
August Koenig,	George Metz,
H. Blaese,	C. J. Forster,
A. Marks,	S. Friedlaender,
J. A. Blader,	W. Goldenbow,
H. F. Klumpp,	Chs. Foch,
J. P. Weckerling,	F. M. Ziegler.

Et hier, à une réunion des Directeurs M. D. Michel a été à l'unanimité, élu Président, M. F. Del Bondio, Vice Président, M. Emile Maier Secrétaire, et Louis Stein, Inspecteur.

Nouvelle Orléans, le 28 avril 1868. EMILE MAIER,
29 avril—1m Secrétaire.

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL $500,000

BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 142, NOUVELLE ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton,	W. S. Pike,	Ed Bigney,
E. A. Tyler,	J. W. Stone,	Alexander Marks,
C. H. Slocomb,	A. Thompson,	C. E. Girardey,
F. Dolhonde,	Philip Meyer,	W. B. Schmidt,
Geo. A. Fosdick,	Edw Barnett,	Marshall J. Smith.

JOSEPH ELLISON Président. W. S. PIKE, Vice-Président
T. M. DEANE, Ag Gen. W. P. HARPER, Sec.

Médecins examinateurs.
Dr B. A. Moss, Dr S. Choppin,
Dr G. R. Lemonnier, Dr Henry Smith,
Dr J. Hampden Lewis, Dr W. C. Nichols.
G A. Breaux, avocat.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE DE LEVÉE.—Assurance ordinaire et annuelle—Assurance de dix et de cinq ans—Simple paiement—Assurances participantes et non participantes, émises à des taux aussi bas que ceux d'aucune autre Compagnie.

Les paiements ne sont pas forfaits.
19 avril—1an

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de maçons

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 14 MAI.
—No 280.—

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
61	44	18	23	21	77	69	27	33	2	67	8	48		

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les liasses ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

DAVE C. JOHNSTON, Agent.
12 mai—1m

HOTELS RESTAURANTS &c.

HOTEL A BILOXI,
Tenu par M. Boulo.
M. BOULO prévient ses amis et connaissances ainsi que le public, en général qu'il vient de faire réparer son établissement à neuf et qu'il est prêt à recevoir les familles comme par le passé, à des prix très modérés. Il y a aussi, attachées à l'établissement, des cabanes à bains pour dames et messieurs. 8 mai—1m

Ancienne Maison Lestrade—(Mandeville.)
FRANÇOIS COLOMES, SUCCESSEUR.
LE Soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis en particulier, qu'il vient de faire l'ouverture de cette maison; qu'on y trouvera, comme par le passé, tout ce qu'il y a de plus fin et de plus délicat pour les gourmets. La plus grande attention sera donnée au choix des vins et liqueurs. Les prix sont de deux piastres par jour à table d'hôte—vin compris. L'établissement est aussi pourvu de chevaux et voitures à la disposition des voyageurs ou pensionnaires.
NOTA—L'eau minérale des sources d'Abita. 21av—1m

ORLEANS EXCHANGE.
RESTAURANT-HOTEL,
A MANDEVILLE, rue Girod, en face du wharf.
Le soussigné, employé dans les restaurants les plus renommés de la Nouvelle Orléans, fera SAMEDI 25 avril, l'ouverture d'un grand Restaurant Hôtel à Mandeville. A cet établissement de premier ordre sont attachés un Café, un Billard un Tir au pistolet et un Service de voitures. Les voyageurs seront traités comme on l'est dans les premiers hôtels. On leur enverra chercher en voiture, avec leur bagage (sans frais) à l'arrivée du bateau, et un pavillon sera hissé, au moment de l'atterrage, en face de l'hôtel.
24 avril—1m F. AUGUSTE.

RESTAURANT BARTHE
A MANDEVILLE.
Le Restaurant Barthe sera ouvert au public le SAMEDI 25 avril. Les personnes qui visiteront ledit restaurant trouveront une table d'hôte, servie tous les jours une demi heure après l'arrivée des bateaux à vapeur et une heure et demie avant le départ. Les personnes qui ne voudraient pas manger à la table d'hôte pourront se faire servir dans les salons qui seront réservés à cet effet. Excellents Vins et Liqueurs.
Chambres garnies. Prix modérés.
☞ Chambres à bains, ustensiles de pêche, bateaux de promenade (à la voile et à rames) gratis.
25 avril—1m

Hôtel de Pointe Claire.
CE célèbre hôtel sera ouvert vers le 15 mai. Le propriétaire se flatte que la réputation de l'établissement sera ce qu'elle a toujours été avant la guerre.
Pointe Claire est un des endroits les plus salubres du Sud, ainsi que le prouve les grandes épidémies qui ont sévi à la Nlle-Orléans et à Mobile en 1851, 1853 et 1857. Il ne s'y est pas déclaré un seul cas de fièvre jaune.
Les bains de mer surpassent tous ceux des bords du golfe. Les bains sont à quelques pas de l'hôtel. Les pensionnaires peuvent demander, en tout temps, des bains d'eau de mer.
Le poisson et les huîtres y abondent pendant toute la saison.
Les propriétaires de voitures et de chevaux y trouveront d'excellentes écuries.
On s'est assuré un corps de musiciens pour les danses du soir.
Un beau steamer à basse pression fera le service régulier entre Mobile et Pointe Claire. Il partira tous les jours de Mobile.
—PRIX—
Par jour .... $4.
Par semaine .... $25.
Par mois .... $100.
Le propriétaire remercie sincèrement le public de l'appui accordé au "Battle House" et espère qu'il lui sera continué.
A. M. GODFREY, propriétaire de l'hôtel de Pointe Claire et du Battle House de Mobile.
19avril—1m

INSTITUTIONS.

Institution Audubon,
Dirigée par M. A. DARROT.
137 ....Rue Dumaine.... 137
Entre Bourgogne et Remparts.
DES professeurs de mérite reconnu sont attachés à l'établissement. 21avril—1m

INSTITUT IRVINGTON,
A IRVINGTON (*New-York*)
CETTE pension (française et anglaise) de jeunes garçons, établie d'abord à Baltimore, (Md.) vient d'être transportée à IRVINGTON New-York.
Cette ville située sur la Rivière Hudson, à vingt-trois milles de la ville de New York, et au-dessus de la ville de Washington Irving, est célèbre pour sa salubrité et sa beauté.
Les cours d'études embrasse toutes les branches anglaises ordinaires, les langues classiques et les langues modernes enseignées pratiquement. Le français est la langue de l'école. Pour les circulaires, s'adresser à A. BOURSAUD, principal.
Référence: Elliot & McKeever, rue de la Commune, No 100. 20mars—2m 3fpe

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE
SUCCESSEUR DE Mme DERON
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement.

DENTISTES.

Dr. C. BLANCKE
416 & 418 Rue St-Charles.... 418
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle,
GRAND SUCCÈS!
LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal de la manière la plus artistique. Les ratteliers d'Aluminium sont beaucoup plus légers, durent beaucoup plus que les ratteliers en or et sur argent; [illegible] beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.
20 mars—1an

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
136....RUE DU CANAL......136
entre Bourgogne et Remparts, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
On parle le français ou espagnol et en anglais.
10 mai—☞PP

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24 mars—☞PP le M

EXCELLENTE OCCASION.
Magasin à Vendre
POUR CAUSE DE MALADIE
Avec un bail au gré de l'acheteur.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public qu'à partir de cette date il vendra tout le contenu de son magasin, au dessous du prix coûtant. Malgré la réduction des prix il fera une remise de 25 pour cent sur toutes les ventes au comptant, au dessus de dix piastres. Il vendra à de grands sacrifices une balance de confections en soie et volants en guipure de Cambrai.
Venez, et vous vous assurerez du bon marché.
J. COLLON,
2 mai—1 m Encoignure Royale et Ste-Anne.

Photographies. Photographies
S. ANDERSON vient d'ouvrir au No 185 de la rue du Canal (les trois battisses sœurs) une galerie où il a introduit tous les perfectionnements modernes nécessaires. Il est maintenant prêt à exécuter des photographies ordinaires et coloriées et tout ce qui se rattache à son art, dans un genre qui ne le cède à aucun autre.
Le public est invité à venir visiter la galerie et examiner les spécimens. S. ANDERSON.
Rue du Canal, No 185 (Les trois battisses sœurs)
28avril—1m

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE ST-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA,
5 fév—1 an Propriétaire.

ST-AMANT & ST CYR.
INFORMENT respectueusement leur clientèle et leurs amis qu'ils ont transporté leur MAGASIN à l'encoignure CHARTRES ET DUMAINE.
15avril—1m—PP

Loterie de la Havane.
LE soussigné remplit promptement les demandes de billets de la Loterie de la Havane.
Il paie la prime la plus élevée sur un lot gagnant quelconque de la dite loterie.
Les personnes qui désirent souscrire à un numéro quelconque peuvent s'adresser à D. BORNIO, rue Gravier No 77, rue Royale No 151, rue de la [illegible].
8avril—1m

Avis.
LE Dr. D'AQUIN a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il a transféré son domicile au No 211 rue des Remparts entre St Philippe et Dumaine. 1ermai—1m

CONSERVEZ LA FRAICHEUR.
LES CRUCHONS ESPAGNOLS
Sont économiques et utiles.
AVIS AUX FAMILLES.
A vendre au No 8 de la rue Toulouse, entre les rues Chartres et Levée. 29 avril—1m

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce, toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Droguet, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisserie, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES toile et coton, reine, &c.
CORNICHES Bandes Flaches &c 29 sept

Nattes, Nattes, Nattes.
GRAND RABAIS
POUR CAUSE DE LIQUIDATION.
300 ROULEAUX NATTES de toutes couleurs; ainsi qu'un bel assortiment de marchandises sèches. A vendre par D. BLANCHARD,
17 avril—1m Encoignure Toulouse et Dauphine.

L. CRESSON,
PEINTRE.
103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.
Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ—Images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c. 9 nov—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky
POUR LE 14 MAI—CLASSE 350
Plan de Police

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
11	59	47	33	23	18	3	77	48	55	45	16			

Le soussigné donne les renseignements et paie les segments de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD,
Marchand de billets de loterie,
Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans "l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux: que les tirages seront toujours exacts.
24 avril—1m

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL
Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868
Primes sur risques d'incendie .... $[illegible]
" de navires 27,334 14
" de mer 52,931 55
Risques non expirés le 30 avril 1867 .... [illegible]
$228 [illegible] 82
En moins, primes remboursées 4,739 19
Montant des primes .... 22[illegible],586 63
Pertes payées dans l'année—
Pertes par l'incendie .... $[illegible]
" sur les rivières .... 25,5[illegible] 42
" sur mer .... 33,09[illegible] 59
Total des pertes .... 77,7[illegible] 11
Réassurances 9,726 90
Dépenses et intérêt de scrip: en moins escomptes et intérêt 10,956 50
Taxes et revenu 9,771 06
Vingt cinq et quinze pr cent remboursé 25,896 68
En réserve pour risques non expirés .... 37,5[illegible] 33
— $171,586 63
Bénéfice net 50,000 00
L'actif de la Compagnie est
Prêts garantis 17,725 00
" par hypothèque 19,160 00
Effets à recevoir pour primes 7,769 45
Actions, bons et autres garanties 146,308 83
Propriétés foncières 15,919 66
Comptes individuels pour primes 40,856 91
En caisse 63,551 08
Scrips d'autres Compagnies 2,085 45
— $319,997 29

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce troisième jour de mai 1867.
S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de vingt piastres par action, lequel sera porté au crédit des actions non encore payées. Des certificats d'actions payés en plein seront délivrés aux actionnaires à partir du 1er juillet 1868.

Les Directeurs ont en outre résolu de racheter vingt cinq pour cent du scrip (non encore payé) de la Compagnie à partir du 1er juin 1868.

Il sera payé aux porteurs, à partir du 1er juin 1868, six pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé de la Compagnie.

— DIRECTEURS —
A. F. Bauer, A. Chiapella, L. F. Generes,
L. Mouton, W. B. S[illegible], R. W. Adams,
C. Cohn, [illegible], J. J. Fernandez,
A. Cousin, J. A. Seghers, P. L. [illegible],
J. Goldstein, [illegible] Burthe, C. Bianchi.
14 mai—1m

ONZIEME TABLEAU ANNUEL.

De la Compagnie d'Assurance "Hope" de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, No. [illegible] DU CAMP.

CONFORMEMENT à la Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868 .... $[illegible]
Savoir:
Sur les risques d'incendie .... $[illegible]
Sur les risques de mer 54,977 12
Sur les risques de rivière .... 15,971 71 .... $158,52[illegible]
Pertes payées dans la même période savoir:
Sur les risques d'incendie .... 15,0[illegible] 20
Sur les risques maritimes .... [illegible]
Sur les risques de rivière .... [illegible] 22 .... 61,[illegible] 37
Moins—Les primes remises 4,428 21
Réassurances 5,278 58
15 et 20 p.0/0 remis aux assurés 25,451 05
Taxes .... 11,483 00 .... 56,617 84
Dépenses, intérêt et taxes .... 14,177 00 .... [illegible]
En réserve pour les risques non terminés .... $[illegible] 48

— L'actif de la Compagnie est comme suit —
Billets hypothécaires sur des propriétés foncières dans cette ville valant le double du montant .... $[illegible]
Prêts garantis par nantissement .... [illegible] 28
Effets pour primes à courte échéance .... [illegible] 24
Dû par des Compagnies d'Assurance [illegible] .... [illegible] 16
Scrips .... [illegible]
Actions de la Compagnie [illegible] Dry Dock 6,000 00
Biens fonciers 21,965 38
Actions de banque et autres actions .... [illegible]
Primes en voie de perception .... [illegible]
En caisse .... [illegible]
Total de l'actif .... $[illegible] 46

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
Hy PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARRETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 1r mai 1868.
PAUL W. COLLENS
Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

— DIRECTEURS —
Lafayette Folger, P. Maloher, John J. Adams,
Thos N Blake, F A Ducros, C. W. Stanbury,
Aug Couturié, T. D. Miller, Hy Peychaud.
14 mai—1m

Compagnie d'Assurance Nationale
contre les Risques Maritimes et les Risques d'Incendie.

BUREAU: AU COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE—(Batisse Story)

WM. WHANN .... Président.
LOUIS SCHNEIDER .... Vice Président.
C. N. GANUCHEAU .... Secrétaire

— Directeurs —

J. C. EMLEY,	LOUIS SCHNEIDER.
A. B. MANSFIELD,	WM WHANN.
J. C. McCAN,	J. M. LAPEYRE.
W. W. HOWE,	S. L. MILLAUDON.
GEO. W. COCHRAN,	GEO W. PORCH.
J. F. H. GRACE.	

La Compagnie continue à assurer contre les dangers de la mer, des rivières et de l'incendie, aux taux du tarif du Bureau des Assureurs de cette ville. 13 mai—1m

Compagnie d'assurance du Commerce.
SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Montant des primes de l'année expirée le 30 mars 1868:
Primes d'incendie .... $[illegible] 34
Primes de rivières .... [illegible]
Primes de mer .... [illegible] .... $[illegible]
Pertes payées:
Pertes par incendie .... $[illegible]
Pertes sur les rivières .... [illegible]
Pertes maritimes .... [illegible]
$1[illegible] 44
Escomptes sur primes .... [illegible]
Taxes .... [illegible]
Réassurances .... [illegible]
Primes non terminées .... [illegible]
Dépenses, profits et pertes, etc, intérêts en moins .... [illegible]
Actif en caisse .... [illegible]
Effets à recevoir .... [illegible]
Meubles .... [illegible]
Primes dues .... [illegible]
Billets pour actions .... [illegible]
$[illegible] 44

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.
S. B. BUCKNER, président.
GEO. O SWEET, secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 21 avril 1868.
PARIS CHILDRESS,
2e Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.
21avril—1m

AGENCE GENERALE

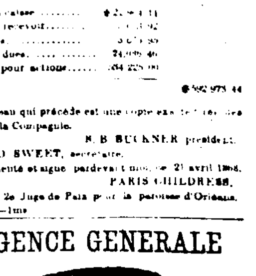

Eau-de-vie cognac de Forge & Fils,
De Alphonse Cahuzac,
Champagne Heidsieck,
Porto de S. Cazet.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIÉ & Co.
22fév—1an 37, Vieille Levée.